

- CERGY - PONTOISE
- CHOISY LE ROI
- RUEIL
- FLINS
- GUYANCOURT
- RENAULT SIEGE
- VSF

BAREME	Identification	: RG
	Codification	: 41
	No d'ordre	: 244

DATE D'EFFET :	01 avril 2014
-----------------------	------------------------------

BAREME GENERAL DE REMUNERATION APPLICABLE AUX REGLEURS CHARGES DE COORDINATION

GROUPE	CATEGORIE	COEF.	T A U X et INDICES			MONTANT MAXI du Complément de Carrière
			EMBAUCHE	EMPLOI [1]	EMPLOI [2]	
			[*]	[**]		
			1	2	3	
01	Régleur Qualifié	200	1 635,24 €	1 649,30 €	1 744,37 €	470,28 €
02	Régleur Cat. Sup.	220	1 762,51 €	1 778,98 €	1 888,01 €	538,46 €

(*) Utilisation du taux d'embauche en référence à la période d'essai. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.

(**) Utilisation du taux d'emploi (1) pendant 1 an minimum. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.